

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions\Travaux publics et Services gouvernementaux Canada See herein for bid submission instructions/
Voir la présente pour les instructions sur la présentation d-une soumission
NA
Ontario

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Veuillez adresser les demandes de renseignements à l'autorité contractante à wayne.cook@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuina Office - Bu	ıreau de distribution
---------------------	-----------------------

Public Works and Government Services Canada Supply and Services Operation Petawawa Procurement Building S-111, Rm C-114 101 Menin Rd. Garrison Petawawa Petawawa Ontario K8H 2X3

Title - Sujet			
Systèmes de contrôle d'accès			
Solicitation No N° de l'invit	ation	Date	
W6889-200077/A		2020-04	-27
Client Reference No N° de W6889-200077	référence du client		
GETS Reference No N° de PW-\$PET-906-1626	référence de SEAG		
File No N° de dossier	No./N° V	/ME	
PET-9-51031 (906)			
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2020-06-08		Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destinatio	n: 🗸 Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adres	sser toutes questions à:	В	uyer ld - ld de l'acheteur
Cook, Wayne		pe	t906
Telephone No N° de téléph	one	FAX No.	N° de FAX
(613) 401-0623 ()		(613) 68	37-6656
Destination - of Goods, Servi			
Destination - des biens, servi	ces et construction:		
RP Ops Det Petawawa Bldg S-111			
101 Menin Road			
Petawawa, ON			
K8H 2X3			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig	yn on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à si	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	ctères d'imprimerie)
Signatura	Date
Signature	Date



File No. - N° du dossier PET-9-51031

DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1	Introduction	3
1.2	SOMMAIRE	
1.3	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	3
1.4	COMPTE RENDU	
1.5	MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE)	4
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	4
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2	Présentation des offres	
2.3	ANCIEN FONCTIONNAIRE	
2.4	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	
2.5	LOIS APPLICABLES	6
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	
PARTIE	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	8
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	_
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	9
5.2 SUPPL	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS ÉMENTAIRES	9
	6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET	
D'ASSU	JRANCES	
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
PARTIE	7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	10
A. OF	FRE À COMMANDES	10
7.1	OFFRE	
7.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
7.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
7.4	DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	
7.5	RESPONSABLES	
7.6	DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	
7.7	UTILISATEURS DÉSIGNÉS	
7.8	PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	
7.9 7.10	INSTRUMENT DE COMMANDE	
7.10	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
7.11	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
7.12	LOIS APPLICABLES	
7.14	TRANSITION VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE)	

File No. - N° du dossier PET-9-51031

B. CI	LAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	15
7.1	Besoin	15
7.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	15
7.3	Durée du contrat	
7.4	DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	
7.5	PAIEMENT	
7.6	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	
7.7	Assurances	
ANNE	XE « A »	17
BES	SOIN	17
ANNE	XE « B »	20
BAS	E DE PAIEMENT	20
ANNE	XE « C »	21
LIST	E DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	21
ANNE	XE « D »	22
FOR	RMULAIRE DE RAPPORT D'UTILISATION PÉRIODIQUE	22
ANNE	XE « E » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	23
	FRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	
ANNE	XE « F »	24
INFO	DRMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE CERTIFICATION	24

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC: Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection: Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre: et Partie 7 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent : 7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

- 1.2.1 Les travaux visés par le présent besoin consistent à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux, des outils, de l'équipement, du matériel, du transport et de la supervision nécessaires pour effectuer, au besoin et sur demande, la maintenance et la réparation de systèmes de contrôle d'accès et d'autre équipement dans divers bâtiments de la Garnison de Petawawa.
- 1.2.2 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.3 Exigences relatives à la sécurité

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances; et la Partie 7 – Offre à commandes et clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les offrants devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html.)

1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.5 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le communiqué de presse du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006</u> (2019-03-04) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2006</u>, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 120 jours

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la DOC. Les offrants doivent acheminer leur offre à l'endroit suivant :

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Unité de réception des soumissions de la région de l'Ontario de TPSGC

Seules les offres transmises à l'aide du service Connexion postel seront acceptées. L'offrant doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel à l'adresse suivante: TPSGC.orreceptiondessoumissions-orbidreceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque: Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2006, ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Il incombe à l'offrant de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postel est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande d'offre à commandes.

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, les offres transmises par télécopieur ou sur papier à TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les offrants doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'émission d'une offre à commandes. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des offres est complétée, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra l'offre non recevable.

Pour les fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la <u>Loi sur la gestion des finances publiques</u>, L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires L.R., 1985 ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, L.R., 1985, ch. C-17, à la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1970, ch. D-3, à la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la Loi sur le Régime de pensions du Canada, L.R., 1985, ch. C-8. Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Oui() Non()

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les offrants acceptent que le statut de l'offrant retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'<u>Avis sur la Politique des marchés</u>: 2012-2 et les Lignes directrices sur la divulgation des marchés.

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs?

Oui () Non ()

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire:
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

2.4 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins quinze (15) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.5 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur le Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

L'offrant doit envoyer son offre par voie électronique conformément à l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation. L'offre doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Offre technique Section II : Offre financière Section III : Attestations

En raison du caractère de la DOC, les offres transmises par télécopieur ou sur papier ne seront pas acceptées

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « E » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « E » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

 Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

PET-9-51031

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Si l'une des exigences obligatoires n'est pas respectée, la proposition sera jugée non recevable et ne sera pas prise en considération pour la suite du processus.

• Les soumissionnaires doivent fournir des prix pour tous les points énumérés à l'annexe B

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Les offres qui satisfont aux critères techniques obligatoires feront l'objet d'une évaluation visant à établir un prix évalué fondé sur les utilisations estimatives prévues aux présentes, à l'annexe B.

Les utilisations estimatives indiquées dans le présent document visent uniquement l'établissement d'un outil d'évaluation et elles sont seulement fondées sur la meilleure estimation. Elles ne témoignent aucunement de l'utilisation réelle prévue ou de quelque engagement que ce soit de la part de l'État.

4.1.2.2 Les offres seront évaluées en fonction des prix indiqués à l'annexe B, Base de paiement.

Pour les éléments 1 et 2 de la Base d'établissement des prix A, le prix unitaire indiqué par l'offrant pour chaque année doit être multiplié par l'utilisation estimée correspondante afin d'obtenir un prix calculé.

Pour l'élément 3 de la Base d'établissement des prix A, Lorsque l'offrant offre une majoration, le prix calculé sera calculé en prenant l'utilisation prévue (\$) et en y ajoutant le pourcentage de majoration du soumissionnaire.

Lorsque l'offrant offre un rabais, le prix calculé sera calculé en prenant l'utilisation prévue (\$) et en y soustrayant le pourcentage de majoration du soumissionnaire.

On additionnera le prix des trois années pour obtenir le prix calculé total.

Prix évalué : Somme des prix calculés totaux.

Clause du Guide des CCUA M0220T (2016-01-28), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

Clause du *Guide des CCUA* M0031T (2007-05-25), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploideveloppement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- À la date de clôture de la demande d'offres à commandes, les conditions suivantes doivent être respectées :
 - a) l'offrant doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes;
 - les individus proposés par l'offrant et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7A Offre à commandes;
 - c) l'offrant doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;

PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

7.1 Offre

7.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

7.2 Exigences relatives à la sécurité

- 7.2.1 Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent et font partie intégrante de l'offre à commandes.
- 1. L'entrepreneur ou l'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat ou de l'offre à commandes, une cote de sécurité d'installation valable au niveau SECRET, délivrée par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- 2. Les membres du personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant devant avoir accès à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau SECRET, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
- 3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
- 4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

b) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

7.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

7.3.1 Conditions générales

<u>2005</u> (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

7.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe «D». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les *trimestres* au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
- Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
- Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
- Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 10 jours civils suivant la fin de la période de référence.

7.4 Durée de l'offre à commandes

7.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du 01 juillet 2020 au 30 juin 2023.

7.4.2 Points de livraisons

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » de l'offre à commandes.

7.5 Responsables

7.5.1 Responsable de l'offre à commandes

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Wayne Cook

Titre : Spécialiste en approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction : Région de l'Ontario

Adresse: 101 Menin Rt. Edifice S-111, chambre C-114 4 CDSG Garnison de Petawawa, Petawawa ON K8H 2X3

Téléphone : 613-401-0623 Télécopieur : 613-687-6656

Courriel: wayne.cook@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

7.5.2 Chargé de projet

Nom : ______ Titre : _____ Organisation : ______

Adresse :

Téléphone : Télécopieur : Courriel :	
Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dan cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questic liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.	

7.5.3 Représentant de l'offrant (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable des éléments suivants:

Demandes de renseignements généraux: Nom:
Téléphone:
Télécopieur:
Courriel:
Suivi de la livraison:
Nom:
Téléphone:
Télécopieur:
Courriel:

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

7.6 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la <u>Loi sur la pension de la fonction publique</u> (LPFP), l' entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'<u>Avis sur la Politique des marchés : 2012-2</u> du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

7.7 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Détachement des operations immobilières Petawawa, Defense National / Governement du Canada

7.8 Procédures pour les commandes

Les commandes seront passée directement auprès du titulaire de l'offre à commande4s conformément à l'annexe A et B.

7.9 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

- Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
- 2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web Catalogue de formulaires :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes

ou

- 3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
 - le numéro de l'offre à commandes;
 - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
 - la description et le prix unitaire de chaque article;
 - la valeur totale de la commande subséquente;
 - le point de livraison;
 - la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques;
 - la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

7.10 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 30 000.00 \$ (taxes applicables incluses). N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

7.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales <u>2005</u> (2017-06-21), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales <u>2010C</u> (2018-06-21), General Conditions Services (Medium Complexity);
- e) I'Annexe « A », Besoin;
- f) I'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- h) l'Annexe « D », Formulaire de rapport d'utilisation périodique;
- i) l'offre de l'offrant en date du _____.

7.12 Attestations et renseignements supplémentaires

7.12.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

7.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

7.14 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID PET906

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

B. **CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Besoin

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

2010C (2018-06-21), Conditions générales - services (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 13, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010C (2018-06-21) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

7.2.2 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA A9062C (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

Date de livraison 7.3.2

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'Avis sur la Politique des marchés : 2012-2 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

7.5 **Paiement**

7.5.1 Base de paiement

1. La base de paiement jointe aux présentes à titre d'annexe B servira à établir un prix pour toute commande subséquente à cette OC.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

2. En contrepartie du respect de l'entrepreneur de tous ses engagements dans le cadre de la commande, il sera payé le prix ferme indiqué dans la commande, calculé conformément à l'annexe A, la taxe de vente harmonisée en sus, s'il y a lieu.

7.5.2 Paiements multiples

Clause du Guide des CCUA H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

7.5.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

7.6 Instructions pour la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
 - b. La facture de l'entrepreneur doit être transmise au responsable du projet à la fin des travaux. Elle doit fournir les renseignements ci-après.
 - i. Coûts relatifs à la main-d'œuvre et aux matériaux, indiqués séparément.
 - Liste des matériaux utilisés et une copie des factures du fournisseur pour les matériaux achetés.
 - iii. Toutes les factures doivent être accompagnées du bon de travail, de l'emplacement et des numéros de contrat et de demande.
 - iv. Aucune facture visant des services ne sera payée avant la réception d'un rapport de service ou d'inspection complet par le responsable du projet dans un délai de 14 jours suivant la fin des travaux.
 - v. Dans le cas des pièces ou des composants de rechange, l'entrepreneur doit soumettre les données, les instructions d'utilisation et les garanties du fabricant.

7.7 Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28), Assurance – aucune exigence particulière

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ANNEXE « A »

BESOIN

Systèmes de contrôle d'accès

1) Besoin

a) Les travaux visés par le présent besoin consistent à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux, des outils, de l'équipement, du matériel, du transport et de la supervision nécessaires pour effectuer, au besoin et sur demande, la maintenance et la réparation de systèmes de contrôle d'accès et d'autre équipement dans divers bâtiments de la Garnison de Petawawa.

2) Normes

- a) Code canadien de l'électricité (CCE)
- b) Code national du bâtiment (CNB)
- c) Code national de prévention des incendies (CNPI)
- d) Office des normes générales du Canada (ONGC ou CGSB)
- e) Association canadienne de normalisation (CSA)
- f) Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)

3) Sécurité

a) L'entrepreneur doit élaborer un plan de sécurité pour le présent besoin conformément à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) de l'Ontario. Ce plan doit être transmis au responsable du projet ainsi qu'au personnel de l'entrepreneur avant toute commande subséquente à l'offre à commandes.

4) Exigences techniques

a) Équipement

- L'équipement devant faire l'objet de travaux de maintenance et de réparation comprend ce qui suit, sans s'y limiter :
 - (1) Matériel et contrôles pour des portes de sécurité, de couloirs et d'accès pour personnes handicapées;
 - (2) Contrôleurs de proximité, lecteurs, interface, cartes et clés d'accès;
 - (3) Fils et câbles;
 - (4) Cartes à puce sans contact;
 - (5) Lecteurs de carte magnétique;
 - (6) Retrait de loquet;
 - (7) Contacteurs d'état de porte;
 - (8) Ouvre-portes;
 - (9) Blocs d'alimentation;
 - (10) Solénoïdes et gâches de porte électriques;
 - (11) Commutateurs de moniteur de porte et d'état de porte supervisée;
 - (12) Supports et mises à la terre.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

- ii) Quantités approximatives de systèmes de contrôle d'accès et fabricants
 - (1) Bâtiment A
 - (a) 60 systèmes
 - (i) Logiciel Centaur;
 - (ii) Lecteurs d'accès HID;
 - (iii) Gâches de porte HES.
 - (2) Bâtiment B
 - (a) 34 systèmes
 - (i) Extra Pass;
 - (ii) Modèle Kantech.
 - (3) Bâtiment C
 - (a) 100 systèmes
 - (i) Systèmes Kaba.
 - (4) Bâtiment D
 - (a) 100 systèmes
 - (i) Systèmes Kaba.
 - (5) Bâtiment E
 - (a) 241 systèmes
 - (i) WINPAK SE
 - (6) Bâtiment F
 - (a) 100 systèmes de divers fabricants.

b) Inspections

 L'entrepreneur pourrait être tenu d'effectuer divers essais et inspections, conformément aux instructions fournies au moment de la commande.

c) Appels de service

- i) L'entrepreneur doit posséder au moins trois (3) ans d'expérience dans la réparation de systèmes de contrôle d'accès de porte.
- ii) Les services seront habituellement requis durant les heures normales de travail (de 7 h 30 à 16 h) quotidiennement, sur demande du responsable du projet.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

- iii) Le délai d'intervention prévu pour la maintenance de routine est de 48 heures suivant la commande ou plus tard sur entente avec le responsable du projet.
- iv) Le responsable du projet fournira une description claire des travaux à effectuer et de l'emplacement au moment de la commande.
- v) L'entrepreneur sera informé de l'identité des personnes autorisées à demander ses services. Les travaux effectués à la demande de personnes non autorisées exposent l'entrepreneur à un refus de paiement.
- vi) L'entrepreneur doit fournir par écrit au responsable du projet le numéro de cellulaire et le nom des employés de son entreprise qui sont qualifiés pour effectuer les inspections et les réparations.
- vii) L'entrepreneur doit se présenter au responsable du projet à son arrivée à la Garnison de Petawawa pour signer le registre des entrepreneurs. Il doit également signer à la fin de chaque journée de travail.
- viii) Si des réparations ou des travaux autres que ceux précisés dans la commande sont requis, l'entrepreneur doit en informer le responsable du projet et obtenir une autorisation écrite avant d'effectuer tout travail additionnel.
- ix) L'entrepreneur doit garantir l'ensemble du matériel, des pièces et de l'équipement nouvellement installés, ainsi que la main-d'œuvre, pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'acceptation des travaux indiqués dans la commande.
- x) Le personnel de l'entrepreneur doit disposer de l'équipement nécessaire pour effectuer un dépannage sécuritaire et fournir des solutions aux pannes d'équipement.
- xi) Le personnel de service doit effectuer les réparations nécessaires sur place pour corriger les défaillances de l'équipement et en assurer le bon fonctionnement.
- xii) Si les réparations ne peuvent pas être effectuées, le personnel de service doit fournir une estimation détaillée du temps requis pour obtenir l'équipement ou les ressources techniques nécessaires pour corriger les défaillances.
- xiii) Le nettoyage du site doit être effectué quotidiennement pendant toute la durée des travaux. À la fin du contrat, l'ensemble des outils, de l'équipement, des matériaux excédentaires et des débris doit être retiré de la zone de travail.
- xiv) La fourniture de devis estimatifs pour les réparations sera incluse dans la commande.

d) Rapports

- i) L'entrepreneur doit fournir un rapport de service précis et détaillé à la fin de chaque commande subséquente, sur du papier à en-tête de l'entreprise. Le rapport doit comprendre :
 - une liste des pièces de tous les ensembles et composants réparés ou remplacés et des matériaux consomptibles utilisés dans le cadre de l'appel de service;
 - (2) des commentaires et des recommandations concernant le fonctionnement, les défaillances, les mises à jour suggérées et les coûts estimés.

N° de réf. du client - Client Ref. No. N° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A W6889-200077

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS Id de l'acheteur - Buyer ID

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Le format des prix ne doit pas être modifié sauf pour la présentation du prix de la soumission pour chaque article et chaque année. Tous les prix doivent être des prix nets en dollars canadiens et inclure l'ensemble de la main-d'œuvre, de l'équipement, du matériel, des droits de douane Usages estimés : Comme prévu dans la DOC, ils doivent permettre au Canada d'évaluer les offres et ne sont que des estimations. Aucune estimation contenue dans la présente DOC ne constitue un engagement de la part du Canada. canadiens, de la taxe d'accise et du transport, comme indiqué. La TVH doit être en sus et être indiquée séparément sur les factures.

Année 1 – du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 Année 2 – du 1^{er} juillet 2021 au 33 juin 2022 Année 3 – du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2022 Période d'établissement de prix

		Unité de	Utilisation	Prix unitaire –	Prix unitaire –	Prix unitaire –
Article	Description	distribution	annuelle	Année 1	Année 2	Année 3
Ψ.	Première heure de travail PRÉVUE du	Heure	15			
	technicien de service régulier; comprend					
	l'ensemble des frais généraux, des outils,					
	de l'équipement, du transport et de la					
	supervision ainsi qu'une heure de travail					
	productif sur place, pour effectuer					
	l'entretien prévu et la réparation pendant					
	les heures de travail normales (de 7 h 30 à					
	16 h) du lundi au vendredi, à facturer une					
	fois par commande subséquente.					
2.	Heures additionnelles PRÉVUES de travail	Heure	09			
	productif du technicien de service sur place					
	en plus de l'article 1 du présent tableau,					
	pendant les heures de travail normales.					
3.	Matériaux au coût de l'entrepreneur moins	Pourcentag	\$ 000 09			
	un rabais de % ou à une majoration	Φ		%	%	%
	de %, prix à être justifié sur					
	demande du responsable technique			de majoration	de majoration	de majoration
				ou de rabais	ou de rabais	ou de rabais
				(encercler l'un	(encercler l'un	(encercler l'un
				des deux)	des denx)	des denx)

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « C »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



C	Contr	act N	umb	er / Nu	mérc	du	cont	rat		
			W6	889-20	0077	7				
			-						14.5	

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A CONTRACT INFORMATION PARTIE A INFORMATION OONTRACTUELLE 1. Originating Government Department of Organization 1. Originating Government Department of Organization 1. Originating Government Department of Organization 2. Branch or Direction générale ou Direction 1. Ministère ou organisma gouvernemental d'origine 2. Branch or Direction générale ou Direction 1. Ministère ou organisma gouvernemental d'origine 2. Branch or Direction (Provincia Control March 1997) 2. Branch or Direction (Provincia Control March 1997) 3. Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant 4. Brief Description of Work / Breve description du travail 1. There year Standing Other for the service and repair of Access Control Systems and equipment at various locations throughout Garifson Petawara. There is a security 1. Regulation of the majority of yelene we besente in repersonal erest. 5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? 1. Le fournisseur aura-t-la accès à des marchandises controlées? 2. Le fournisseur aura-t-la accès à des marchandises controlées? 3. Di Milla tesuplier require access to undissallém diffatty technical data subject to the provisions of the Technical Data Control 1. Vino Viss 1. Regulations? 2. Non Viss 3. Di Visse subject require access in Protrectical access acquired of Indiquer le type d'accès require 3. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès require 3. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès required 3. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès required 3. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès required 4. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès required 5. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès required 5. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès repaired 6. Originate in visual de la control de la control de la control de	DARTA CONTRACT INCORMATION / BARTIE A	INFORMATION CONTRA	THEILE	LO A LA GE	OOKITE (EVERO)					
Ministère ou organisme gouvernemental d'origine pub (Production of the provision of the transporte of the supplier require access to make the provision of the supplier require access to Controlled Goods? 1. Si Nome and Address of Subcontractor / Nom at adressed us sous-traitant of the supplier require access to Controlled Goods? 1. Si Nome and Address of Subcontractor / Nome at adressed us sous-traitant of the remaining of the for the service and major of Access Control Systems and equipment at various locations throughout Gartion Petawawa. There is a security requirement as the majority of systems are located in operational areas. 5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? 1. In four the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control 1. Non	1 Originating Covernment Department or Organizati	on /	DIOLLLL	2 Branch of	Directorate / Direction génér	ale ou Direction				
3. a) Subcontract Number / Numéro du contral de sous-traitance 3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom at adresse du sous-traitant 4. Brief Description of Work / Brève description du travail Three year Standing Offer for the source and mojer of Access Control Systems and equipment at various locations throughout Gartion Petawawa. There is a security requirement as the majority of systems are boated in operational areas. 5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-Hal accès à des marchandises controldes? 5. b) Will the supplier require access to Unclassified millitary technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? 5. a) Will the supplier require access to unclassified millitary technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? 5. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? 6. a) Will the supplier and its employees unrefule access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? 8. b) Will the supplier and its employees unrefule access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? 9. Non					_					
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Three year Standing Offer for the service and repair of Access Centrol Systems and equipment at various locations throughout Garrison Petawawa, There is a security requirement as the majority of systems are located in operational areas. 5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il acobs à des marchandises contrödes? 1. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control 2. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control 2. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control 2. b) Will the supplier and its employees require access techniques? 3. Indicate the type of access require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? 4. a fournisseur aura-t-il acobs à des données techniques? 5. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? 6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? 8. a fournisseur aimsi que les employees (e.g., cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. 9. b) Will the supplier and its employees (e.g., cleaners, maintenance personnel) require access to require access access access a des consects access access access a descriptions. 9. c) Explored access acc			mo and Addras	es of Subcont	ractor / Nom et adresse du so	nus-traitant				
Three year Standing Offer for the service and repair of Access Control Systems and equipment at various locations throughout Garrison Petawawa. There is a security requirement as the majority of systems are boated in operational areas. 5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-til acces à des marchandisses contrôtées? 5. b) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-til accès à des marchandisses contrôtées? 6. c) Will the supplier and its employees require access to militaire non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôte des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôte des données techniques? 6. noticitée the type of access required / indiquer le type d'accès requis 7. Indicate the type of access required / indiquer le type d'accès requis 8. Indicate the type of access required / indiquer le type d'accès requis 8. Indicate the type of access required / indiquer le type d'accès requis 8. Indicate the tevel of access using the chart in Cuestion 7. c) 8. Indicate the tevel of access using the chart in Cuestion 7. c) 9. Indicate the vel of access using the chart in Cuestion 7. c) 9. Indicate the vel of access using the chart in Cuestion 7. c) 9. Indicate the vel of access using the chart in Cuestion 7. c) 9. Indicate the vel of access using the chart in Cuestion 7. c) 9. Indicate the vel of access access access to utilisant le tableau qui se trouve à la guestion 7. c) 9. Indicate un des entrolled access access to using a sucrimite access à des zones d'accès restreintes? L'accès Le funcion 1. c) 9. Indicate un des entrolled access access access access to restricted access areas? No access to 1. No 1. Ves 1. Septil d'un contrat de messagerie ou de livrey partieur de la diffusion 1. Indicate the type of information that the supplier will be required to access / indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès	3. a) Subcontract Number / Numero du contrat de so	us-traitance 5. b) Na	ille alla Addie	33 01 0000011	140(0) / 140(1) 01 44(10000 44 00	Jao traitant				
Requirement as the majority of systems are located in operational areas.										
S. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées? 5. b) Will the supplier require access to undassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Vino Ves Regulations aura-t-il accès à des données techniques requires aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques resultations aura-t-il accès à des données techniques required indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. Indicate the type of access access access of PROTECTED and/or CLASSIFIÉD? Indicate the level of access using the chart in Cuestion 7. c) 6. Indicate the vice of Lassified on the control of access to utilisant le tableau qui se trouve à la guestion 7. c) 6. Indicate un te see employees (e.g., cetanogrup; parsonnet éclier) autorités accès à des zones d'accès restricitates? L'accès 6. Indicate un te se de livery proquirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit? 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion Not release restrictions Not release restrictions Not releaseable Anapas diffuser Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): /	Three year Standing Offer for the service and repair of A	ccess Control Systems and equ	ipment at various	s locations throu	ighout Garrison Petawawa. There	is a security				
Solution to supplier varies access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control	requirement as the majority of systems are located in op	erational areas.								
Solution to supplier varies access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control										
Le fournisseur aurs-1-ll acoès à des marchandises contrôtées? Non Oui No Not Not	5 a) Will the supplier require access to Controlled Gr	onds?				No Yes				
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Volume										
Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôté des données techniques? All indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. a) Will the supplier and its employes prequire accès to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés aura-nits accès à des renseignements ou à des biens PROTECÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se frouve à la question 7. c) (B. b) Will the supplier and its employes on et utilisant le tableau qui se frouve à la question 7. c) (B. b) Will the supplier and its employes (e.g. cleaners, meintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to Non Protect De ndrot CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entrétien) auront-lis accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou de des biens PROTECÉS et vou CLASSIFIES information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entrétien) auront-lis accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des conseignements ou de des biens PROTECÉSE évou CLASSIFIES information accès restreintes? L'accès à des conseignements ou de des biens PROTECÉSE évou CLASSIFIES information accès restreintes? L'accès à des conseignements ou de des biens PROTECÉSE évou CLASSIFIES information accès restreintes? L'accès à des conseignements ou de des biens PROTECÉSE évou CLASSIFIES information accès restreintes? L'accès à des conseignements ou de des biens PROTECÉSE evou CLASSIFIES information accès restreintes? L'accès accès accès restreintes? L'accès accès accès restreintes? L'accès accès accès accès accès ac			t to the provision	ons of the Tec	chnical Data Control	□ No □ Yes				
Le fournisseur aura-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujeties aux dispositions du Règlement sur le controlé des données techniques? 6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur urais que les employés auron la accès à des renseignements ou à des biens PROTECES d'ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) 6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et see employés (p. e.g. activation or assets is permitted. Le fournisseur et see employés (p. ex. netroyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTECES et/ou CLASSIFIES information or assets is permitted. Le fournisseur et see employés (p. ex. netroyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTECES et/ou CLASSIFIES information auquel le fournisseur d'entretien des des des conseignements ou à des biens PROTECES et/ou CLASSIFIES information auquel le fournisseur deven avoir accès s'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraisson commerciale sans enfreposage de nuit? 7. b) Release restrictions restrictions restrictions restrictions auguel le fournisseur devre avoir accès restrictions auguer restrictions auguer restrictions auguer restrictions au		illitary technical data subject	to the provision	0110 01 010 100	modi Data Goriage					
Sur le contrôle des données techniques? 6. indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis 6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employées auront-lis accès à des renseignements ou à des blens PROTÉGÉS étou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access access using the chart in Cuestion 7. c) (Specify the level of access access to 1. No 1. Ves 1. Countries 1. Country (les): / Préciser le(s) pays: Specify country(les): / Préciser le(s) pays: Specify country(l	Le fournisseur aura-t-il accès à des données ter	chniques militaires non class	ifiées aui sont	assuietties au	x dispositions du Règlement					
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type of access required / Indiquer le type of access to profit for access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-lis accès à des renseignements ou à des biens PROTÉCÉS at/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le invieau d'accès areas? No access to PROTECTECTE d'accès a des zones d'accès restreintes? L'accès à l'accès d'accès d'accès restreintes? L'accès d'accès d'accès d'accès des zones d'accè				,						
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED Information or assets? Le fournisseur ainsi que les employées auront-lis accès à des renseignements ou à des blens PROTÉCÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Specify the level of access in Question 7. c) (Specify the level of access in Question 7. c) (Specify the level of access in Question 7. c) (Specify the level of access in Question 7. c) (Specify the level of access in Question 8. c) (Specify country (les): / Préciser le(s) pays : (Specify country (les	6. Indicate the type of access required / Indiquer le t	ype d'accès requis								
Le fournisseur ainsi que les employés auront-lis accès à des renseignements ou à des blens PROTEGES et/ou CLASSIFIES? Non Oui (Specify the level of accesse using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la que trouve à la que trouve à la que trouve à la que trouve à la cocès des zones d'accès restreintes? L'accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTEGES et/ou CLASSIFIES n'est pas autorisé. (C) Is îtin à commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commercials sans entreposage de nuit? 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès Canada NATO / OTAN Foreign / Étranger 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion Nor release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Nor release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Nor release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Nor release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Nor release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Nor release restrictions Aucune restriction relative à la di			CLASSIFIED in	formation or a	assets?	No Yes				
(Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant it abileau qui se trouve à la question 7. c) (6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to No Non	o. a) will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information of assets?									
Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)										
(6, b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employées (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-its accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTECTES d'ovo CLASSIFIES n'est pas autorisé. 6. c) is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale same entreposage de nuit? 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès Canada NATO / OTAN Foreign / Étranger 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion No release restrictions / Restriction relative à la diffusion Not releasable An en pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : NATO UNCLASSIFIED NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIED NATO NON CLASSIFIED NATO ONE RESTRICTED A PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED C PROTÉGÉ A PROTECTED C PROTÉGÉ B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET COSMIC TRÈS SECRET TOP SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SEC	Préciser le niveau d'accès en utilisant le tablea	u qui se trouve à la question	7. c)							
PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-lis accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTEGES etvou CLASSIFIES n'est pas autorisé. 6. c) is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? 8. c) courier de messagerie ou de livratison commerciale sams entreposage de nuit? 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès Canada NATO / OTAN Foreign / Étranger 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion No release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion Nor release restrictions / Aucune restriction relative A la diffusion Not releasable A ne pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED A PROTECTED B PROTECTED C PROTÉGÉ A PROTECTED C PROTÉGÉ B PROTECTED C NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET COSMIC TOP SECRET COSMIC TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP	6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to No									
à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé. 6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit? 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès Canada	PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted.									
6. c) is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuil? 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès Canada NATO / OTAN Foreign / Étranger 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion Not releasable ne pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Préci	Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeu	rs, personnel d'entretien) au	ront-ils accès à	à des zones d	'accès restreintes? L'accès					
S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit? Non Oui 7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès Canada NATO / OTAN Foreign / Étranger 7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion No release restrictions / No release restrictions aucune restriction relative à la diffusion Not releasable An e pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(i	à des renseignements ou à des biens PROTEG	ES et/ou CLASSIFIES n'est	pas autorisé.			□ No □ Voc				
Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Specify country(ies):	6. c) Is this a commercial courier or delivery requirem	ient with no overnight storag	je? nacaza da muit	12						
NATO / OTAN Foreign / Étranger	•									
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Not releasable A ne pas diffuser Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country	7. a) Indicate the type of information that the supplier	will be required to access /	Indiquer le type	e d'information	n auquel le fournisseur devra	avoir accès				
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Not releasable À ne pas diffuser Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: Specify country(ies): / Limité à: Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: Specify country(ies): / Limité à: Speci	Canada	NATO / OTAL		- 1	Foreign / Étranger					
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion Not releasable À ne pas diffuser Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: Specify country(ies): / Limité à: Restricted to: / Limité à: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: Specify country(ies): / Préciser le(s) pays: Specify country(ies): / Limité à: Speci	7 h) Bologge restrictions (Bestrictions relatives à la	diffusion								
Aucune restriction relative à la diffusion Not releasable A ne pas diffuser Restricted to: / Limité à :					No release restrictions					
à la diffusion Not releasable À ne pas diffuser Restricted to: / Limité à :				- 1						
A ne pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies):					à la diffusion					
A ne pas diffuser Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies):				1						
Restricted to: / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / Limité à : Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify coun										
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / P	À ne pas diffuser									
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays : Specify country(ies): / P	Destricted for / Limité à c	Bootrioted to: / Limitó à :		- 1	Pestricted to: / Limité à :					
7. c) Level of information / Niveau d'information PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO UNCLASSIFIED NATO UNCLASSIFIE NATO UNCLASSIFIE NATO UNCLASSIFIE NATO UNCLASSIFIE NATO UNCLASSIFIE NATO UNCLASSIFIE NATO NON CLASSIFIE NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)	Restricted to. / Limite a .			- 1						
PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO UNCLASSIFIED NATO UNCLASSIFIE NATO CASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL COSMIC TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies): / Pré	ciser le(s) pays	s:	Specify country(ies): / Precis	er le(s) pays :				
PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO UNCLASSIFIED NATO UNCLASSIFIE NATO CASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL COSMIC TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B										
PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO UNCLASSIFIED NATO UNCLASSIFIE NATO CASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL COSMIC TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B				- 1						
PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO UNCLASSIFIED NATO UNCLASSIFIE NATO CASSIFIÉ NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL COSMIC TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) PROTECTED A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED A PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉCTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B	7 c) Level of information / Niveau d'information									
PROTÉGÉ A PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO NON CLASSIFIÉ PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ A PROTÉGÉ B PROT		NATO UNCLASSIFIED			PROTECTED A	BURNES				
PROTECTED B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ B PROTÉGÉ C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO RESTRICTED NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)			L_	9.2 11						
PROTÉGÉ B PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO DIFFUSION RESTREINTE NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)				1						
PROTECTED C PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDEN			REINTE L	111111111111111111111111111111111111111						
PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO CONFIDENTIEL NATO SECRET NATO SECRET COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET PROTÉGÉ C CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL TOP SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)										
CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL SECRET SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO SECRET COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET COSMIC TRÈS SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT)			L		PROTÉGÉ C					
CONFIDENTIEL SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) NATO SECRET COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET COSMIC TRÈS SECRET COSMIC TRÈS SECRET COSMIC TRÈS SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) TOP SECRET (SIGINT)										
SECRET SECRET COSMIC TOP SECRET SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET TOP SECRET (SIGINT) TOP SECRET (SIGINT) TOP SECRET (SIGINT)			L			TAVES (** e2)				
SECRET SECRET SECRET SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET (SIGINT) TOP SECRET (SIGINT)										
TOP SECRET TRÈS SECRET TOP SECRET (SIGINT) TOP SECRET (SIGINT)					SECRET					
TRÈS SECRET TOP SECRET (SIGINT) TOP SECRET (SIGINT)				The Lates	TOP SECRET					
TOP SECRET (SIGINT)				5.31	TRÈS SECRET					
TOT OLDRET (CIGHT)		THE R. P. LEWIS CO., LANSING, MICH.				The second second				
	TRÈS SECRET (SIGINT)	THE REPORT OF								

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified





Contract Number / Numéro du contrat W6889-200077

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

PART A (continued) / PARTIE A (suite)											
8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? If Yes, indicate the level of sensitivity: Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité:	No Yes Non Oui										
9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets? Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?	No Yes Oui										
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : Document Number / Numéro du document :											
PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR) 10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										
RELIABILITY STATUS CONFIDENTIAL SECRET TOP SECRET TRÈS SECRET											
TOP SECRET – SIGINT NATO CONFIDENTIAL NATO SECRET COSMIC TOP NATO CONFIDENTIEL NATO SECRET COSMIC TRES											
SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS											
Special comments: Commentaires spéciaux :											
NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided. REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.											
10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?	No Yes Oui										
If Yes, will unscreened personnel be escorted? Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?	No (es Nor Dui										
PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR) INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS											
11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises? Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	No Yes Non Oui										
11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets? Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?	No Yes Non Oui										
PRODUCTION											
11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises? Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?	No Yes Non Oui										
INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)											
11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data? Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?	No Yes Non Oui										
11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency? Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?	Non Yes Oui										

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

Canada



du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

W6889-200077

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

	-													9-1	Day -	W 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
ART C - (continue For users comple	d) /	PAR	form	C - (Suite)	e the sum	mary cha	rt below to in	dicate the cat	egory(ies) and leve	l(s) o	f safe	egua	rding required	at the su	pplier's
cito/c) or promise	00															
Les utilisateurs q	ui re	empl	isser	nt le formulaire	e manuell	ement do	oivent utiliser	le tableau réc	apitulatif	ci-dessou	s pou	ır ind	ique	r, pour chaque	e catégori	e, les
niveaux de sauve	egar	de r	equis	s aux installati	ons du foi	ırnisseur.										
			_	E 6.2 - 41		4) db = a.u.		io automatical	ly nonulai	ad by you	Ir raci	none	os to	nrevious que	estions	
For users comple Dans le cas des u	eting	the	torm	i online (VIa tr	le interne	t), the sur aire on li c	nmary charri ne (nar Inter	met) les répo	nses aux	auestions	préc	éden	tes s	sont automatic	quement s	aisies
dans le tableau re	écai	oitula	atif.	ai rempiissem												
					SI	JMMARY	CHART /	TABLEAU R	RÉCAPIT	ULATIF						
							1				_					
Category Catégorie		OTECT ROTÉ(ASSIFIED LASSIFIÉ			NATO			COMSEC					
531034115	A	В	С	CONFIDENTIAL	SECRET	TOP	NATO RESTRICTED	NATO CONFIDENTIAL	NATO SECRET	COSMIC		OTECT ROTÉG		CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET
	A				SECRET			NATO	DEGRET	SECRET			С			TRES
				CONFIDENTIEL		TRÈS SECRET	NATO DIFFUSION RESTREINTE	CONFIDENTIEL		TRÈS SECRET		Ľ		OOM BENTILE		SECRET
nformation / Assets Renseignements / Biens																
Production																
T Media /																
Support TI T Link /	\vdash	1	+													
ien électronique	_	\perp							1		-	-	_			
2. a) Is the descrip	ation	of t	ho w	ork contained	within this	s SRCL P	ROTECTED	and/or CLAS	SIFIED?					Г	. No	∏ Ye
La description	du	trava	ail vis	sé par la prése	ente LVEF	RS est-elle	e de nature P	ROTÉGÉE et	ou CLAS	SIFIÉE?				Į	Non	L 0.
If Yes, classif Dans l'affirma	y th	iis fo	orm !	by annotating	the top	and botto	om in the are	entitled "S	ecurity C	lassificat	tion". estitul	éo.				
Dans l'affirma « Classification	ativ	8, Cli	assii ácur	iler le present ité » au haut	i formulai et au bas	du formi	nquant le fil ulaire.	veau de secu	iite ualis	ia case i	TILICA	100				
2. b) Will the docu La documenta	imei ition	ntatio	on at	tached to this e à la présente	SRCL be LVERS:	PROTEC sera-t-elle	TED and/or PROTÉGÉI	CLASSIFIED? E et/ou CLAS	? SIFIÉE?					Į	No Non	Ot
If Yes, classif	le n	SE	CRE	T with Attach	rments).								indi	cate with		
Dans l'affirma	on (de se	assi1 écur	iier le présent ité » au haut	t formulai et au bas	ire en ind du form	liquant le ni ulaire et indi	veau de sécu iquer qu'il y a	nte dans des pièc	ces jointe	ntitu s (p.	ex. S	SECI	RET avec		
des pièces jo	Inte	ŧs).														



Contract Number / Numéro du contrat W6889-200077

Security Classification / Classification de sécurité Unclassified

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION 13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme							
Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre		Signature	No.		
J. E. Bye, Major		OC RPOU Det Petawawa					
Telephone No N° de téléphone 613 687-5511 Ext 5580 Facsimile No N° de 613 687-6291		télécopieur	E-mail address - Adresse coul Joshua.Bye@forces.gc.ca	riel	Date 22 Jan 2020		
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme							
Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre		Signature			
Sasa Medjovic		Senior Se	curity Analyst				
Telephone No N° de téléphone 613-996-0286			E-mail address - Adresse cour sasa.medjovic@forces.go	riel c.ca	Date		
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes? No Yes Oui							
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement							
Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre		Signature			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de téléc		télécopieur	E-mail address - Adresse cou	ırriel	Date		
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité							
Name (print) - Nom (en lettres moulées)			Title - Titre Signature				
C. Jason Quade Contract Security Officer		4/1/					
Jason.Quade@pwgsc-tps		télécopieur	E-mail address - Adresse cou	ırriel	Date		

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « D »

FOURNISSEUR:

TÉLÉPHONE.:_

FORMULAIRE DE RAPPORT D'UTILISATION PÉRIODIQUE

Un rapport doit être soumis comme suit en tant qu'exigence de cette demande d'offre à commandes:

Envoyer à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	613-687-6656	wayne.cook@pwgsc-tpsgc.gc.ca
Nom	Télécopieur	Courriel

à: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements pour la région de l'Ontario 101, route de Menin, Garnison de Petawawa édifice S-111, lieu C-114 Petawawa (Ontario) K8H 2X3

RAPPORT SUR LE VOLUME D'ACTIVITÉ

Description	Commandes Subséquentes	Facturation Totale

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

Id de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « E » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants	:
 () Carte d'achat VISA; () Carte d'achat MasterCard; () Dépôt direct (national et international); () Échange de données informatisées (EDI); () Virement télégraphique (international seulement); () Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$) 	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W6889-200077/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W6889-200077

1. Conseil d'administration

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier PET-9-51031

ld de l'acheteur - Buyer ID $PET906 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE «F»

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE CERTIFICATION

Conformément à la, Politique d'inadmissibilité et de suspension, section 17, les doivent fournir la liste des membres de leur conseil d'administration. Les soum offrants doivent fournir ces renseignements dans leur soumission.	
Nom de l'administrateur/Titre :	
2. Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) Conformément à la Section 2, Numéro d'entreprise - approvisionnement, des l uniformisées, Les fournisseurs doivent détenir un numéro d'entreprise - approv (NEA) avant l'attribution d'une offre à commande.	
Numéro d'entreprise - approvisionnement	

Si les fournisseurs ne possèdent pas de une NEA, les fournisseurs peuvent demander un NEA en direct à Données d'inscription des fournisseurs. Il est également possible de communiquer avec la LigneInfo au 1 800-811-1148 pour obtenir le numéro de téléphone de l'agent d'inscription des fournisseurs le plus près.